



## «Suspension» des négociations commerciales de l'OMC

### La réunion du G-6 n'est pas parvenue à sortir de l'impasse

Le cycle de Doha des négociations commerciales s'est achevé en juillet après que les ministres d'Australie, du Brésil, de l'Union européenne, d'Inde, du Japon et des États-Unis aient échoué à aplanir leurs divergences sur les réductions de droits de douane et de subventions pour les produits agricoles.

«Nous avons laissé passer une occasion très importante de montrer que le multilatéralisme fonctionne», a déclaré Pascal Lamy, le directeur général de l'OMC, aux journalistes lors d'une conférence de presse ultérieure. «Les pays en développement ont unanimement fait part de leur déception, de leur regret et de leur impatience cet après-midi.»

Les négociations ont été suspendues afin de permettre une «pause» et ne pourront reprendre que quand des progrès seront possibles», a indiqué M. Lamy.

Ce dernier revers signifie, selon M. Lamy, que les membres de l'OMC ne parviendront «très certainement» pas à tenir leur objectif de terminer les négociations du Cycle de Doha avant la fin de l'année.

«N'ayons pas peur des mots», a déclaré M. Lamy, «c'est un désastre.»

«Le cycle n'est pas mort, mais je dirais que nous nous situons entre les soins intensifs et l'enterrement», a indiqué le ministre indien du commerce, M. Kamal

Nath, lors d'une conférence de presse à l'issue de la réunion du G-6.

M. Nath a ajouté qu'à moins que les membres ne parviennent à «combler l'écart dans les mentalités» entre ceux qui, comme l'Inde, insistent sur les aspects du développement du cycle et ceux qui, comme les États-Unis, ne pensent qu'aux questions d'accès au marché, «il semble que ce cycle n'ait pas d'avenir».

«Pour être franche, je ne vois aucune possibilité que [la reprise des négociations] ait lieu dans un avenir proche», a estimé la commissaire européenne chargée de l'agriculture, Mariann Fischer Boel. «C'est un échec terrible. Quant à savoir s'il sera définitif, seul le temps le dira.»

### Les États-Unis et l'Union européenne se rejettent la faute

À la suite de la suspension des négociations, l'Union européenne et les États-Unis se sont rapidement rejeté la responsabilité de la suspension du cycle de Doha.

«Les États-Unis n'étaient pas prêts à accepter, ni même à reconnaître, la flexibilité dont faisaient preuve les autres et ont donc été incapables de faire preuve de la moindre souplesse sur la question des subventions agricoles», a déclaré le commissaire européen au commerce, Peter Mandelson, aux journalistes. «En décidant de s'abstenir de toute indication d'un geste futur de flexibilité, les États-Unis ont jugé qu'il vaudrait mieux

interrompre le processus de négociation maintenant».

Une déclaration écrite publiée par la mission américaine à Genève a vigoureusement réfuté les déclarations de M. Mandelson, en l'accusant de répandre des rumeurs «fausses et trompeuses».

«Les États-Unis se sont efforcés de mener ces négociations sans jouer les accusateurs ni montrer qui ce soit du doigt. Nous sommes profondément déçus que l'Union européenne n'ait pas fait montre de la même retenue et espérons que cela ne menacera pas les quelques chances qui restent de sauver le Cycle de Doha», indiquait le communiqué américain.

Bien que d'autres pays du G-6 n'aient pas suivi l'UE en imputant directement la responsabilité de la crise aux États-Unis, certains ont souligné que le refus de Washington de faire des concessions sur les subventions agricoles nationales a abouti à l'échec des négociations.

«Le secteur dans lequel le retard était le plus flagrant était celui du soutien interne», a déclaré le ministre brésilien des affaires étrangères, Celso Amorim. «S'il y avait eu un leadership sur la question du soutien interne, il y a de fortes chances que tout se serait arrangé.»

Le ministre indien, M. Nath, a indiqué qu'il ne souhaitait pas désigner de coupable, mais a fait observer que chacun avait fait de nouvelles propositions à l'exception d'un pays qu'il ne voulait pas nommer.

### **Les négociations sur l'AGCS sont gelées**

La décision de suspendre le Cycle de Doha va affecter les négociations et les délais dans tous les domaines, y compris en ce qui concerne les négociations visant à poursuivre la libéralisation du

commerce des services, en ce compris les services d'éducation.

Alors que les négociations de l'AGCS ont débuté avant le Cycle de Doha dans le cadre d'un agenda intégré, dans la pratique, elles sont liées au principe plus large de l'«engagement unique», selon lequel les négociations d'un secteur ne prennent fin qu'avec la finalisation de toutes les négociations.

Le consultant de l'IE sur les questions commerciales, David Robinson, était à Genève en marge de la réunion du G-6 afin de comprendre où en sont les négociations sur l'AGCS et de faire comprendre aux délégations les dangers potentiels de l'inclusion des services éducatifs dans ledit accord.

M. Robinson indique que les délégations qu'il a rencontrées lui ont confirmé que les délais relatifs à l'AGCS ont été suspendus, y compris la date butoir du 31 juillet pour la présentation par les membres d'offres révisées sur les secteurs de services qu'ils sont prêts à libéraliser. En outre, les discussions sur les règles en matière de réglementation intérieure sont gelées.

Néanmoins, plusieurs délégations ont précisé que la suspension du Cycle de Doha signifie uniquement que les délais concernant l'AGCS ne sont plus de mise. Il est très probable que des négociations informelles remplaceront les négociations formelles, une situation qui rendra plus difficile le suivi de la situation par les ONG.

Plusieurs pays se réjouissent discrètement de la suspension parce que cela leur donnera le temps de revoir leurs offres en matière de services et de mieux comprendre les problèmes soulevés dans tous les secteurs, y compris l'éducation. Ils ont indiqué qu'un dialogue plus intense devrait avoir lieu au cours

des prochaines semaines et des prochains mois avec des ONG telle que l'IE.

### Point de la situation concernant les négociations sur les services éducatifs

Alors qu'il se trouvait à Genève, M. Robinson de l'IE a également rencontré quatre pays visés dans la demande «plurilatérale» sur les services privés d'enseignement supérieur: l'Argentine, la Thaïlande, la Turquie et le Pakistan.

L'Argentine, qui n'a pas pris d'engagement sur les services éducatifs dans le cadre de l'AGCS, a clairement affirmé qu'elle n'avait pas l'intention de mettre l'éducation sur la table durant ce cycle. La Thaïlande et la Turquie, qui ont toutes deux présenté quelques engagements de libéraliser l'enseignement supérieur durant les premières négociations de l'AGCS, déclarent qu'elles ne prendront pas d'autres engagements comme le souhaite la demande plurilatérale.

Des responsables thaïlandais ont reconnu qu'ils faisaient l'objet de pressions des pays demandeurs afin d'éliminer les restrictions à la prise de participation étrangère dans des établissements d'enseignement. La Turquie, dans l'optique d'une éventuelle adhésion à l'Union européenne, ne souhaite pas aller plus loin que les engagements pris par l'UE.

Seul le Pakistan a indiqué qu'il allait prendre des engagements importants dans le secteur de l'enseignement supérieur privé, avec pour seule exception les bourses pour les étudiants qui étudient à l'étranger. Le Pakistan estime que les engagements dans le cadre de l'AGCS pourraient attirer de nouveaux investissements étrangers dans le secteur de l'éducation, ce qui permettrait au pays de faire face à la demande intérieure croissante de services d'enseignement supérieur.

Lors d'une rencontre avec l'Ambassadeur du Pakistan, Dr Manzoor Ahmad, David Robinson a souligné la nécessité que le Pakistan et d'autres pays renforcent leurs capacités, mais également qu'il est vital que les pays en développement conservent le contrôle et la flexibilité de leur politique éducative.

«Le défi consiste à trouver l'équilibre entre votre objectif d'attirer des investissements au Pakistan et le besoin de garantir que l'éducation dispensée sera pertinente et de bonne qualité», a expliqué M. Robinson. «Le danger est que les règles de l'AGCS sur l'accès au marché et le traitement national puissent saper votre capacité à trouver le bon équilibre.»

Dr. Ahmad a reconnu que de nouvelles consultations étaient nécessaires avec le secteur de l'éducation afin d'étudier l'impact potentiel de l'AGCS sur les services éducatifs et il s'est dit favorable à des discussions avec l'IE.

### Les règles relatives à la réglementation intérieure demeurent une source d'inquiétude

Avant la suspension des négociations de Doha, un projet de texte sur les règles de l'AGCS en matière de réglementation intérieure a été publié.

#### Réactions des ONG à la suspension des négociations

«A nos yeux, toute négociation commerciale qui ne couvre pas la modification de pratiques commerciales déloyales ne peut tout simplement pas aboutir dans le contexte international actuel. Il existe un besoin urgent de recentrer et de rééquilibrer les négociations. On ne peut pas simplement s'embarquer dans un changement des règles du commerce mondial sans évaluer les effets de ces changements sur la vie des gens.»

- Guy Ryder, Secrétaire général de la Confédération internationale des syndicats libres

«Il est temps de regarder en face les limites du modèle actuel et de passer à l'élaboration de règles du commerce multilatéral axées sur l'amélioration des conditions de vie des gens, sur le développement de l'emploi et sur la place à donner aux pays pauvres afin qu'ils développent leur économie.»

- Carin Smaller, directrice de l'Institute for Agriculture and Trade Policy

«L'effondrement du Cycle de Doha sera une bonne chose pour les pauvres. Étant donné l'échec des négociations de l'OMC, il faut maintenant créer des cadres et des institutions autres que l'OMC et d'autres mécanismes de commerce néolibéral qui soient véritablement bénéfiques pour les pauvres.»

- Waldon Bello, directeur exécutif de Focus on the Global South

«L'échec de ces négociations est une bonne nouvelle. Les propositions qui étaient sur la table ont été suscitées par certains gouvernements qui tentaient de placer les intérêts commerciaux des entreprises avant les besoins des travailleurs, des agriculteurs et de l'environnement mondial.»

- Alberto Villarreal, lobbyiste de Friends of the Earth

Ce texte est le résultat de négociations visant à établir des disciplines afin de garantir que les mesures de réglementation intérieure affectant les normes techniques et les prescriptions et les procédures en matière de licence ou de qualification ne constituent pas des obstacles inutiles au commerce des services.

L'IE a exprimé de sérieuses réserves concernant les règles sur la réglementation intérieure, dans la mesure où elles pourraient affecter les politiques éducatives. Les obligations de réglementation intérieure pourraient toucher les pres-

criptions relatives aux licences et à l'accréditation des écoles ainsi que les normes d'assurance qualité. De même, les prescriptions en matière de certification pourraient avoir un impact sur les universités et les écoles professionnelles qui sont souvent chargées de reconnaître les certifications. Par ailleurs, les règles concernant les procédures d'octroi de licences professionnelles pourraient s'appliquer à la formation des enseignants.

Le projet de texte est extrêmement alarmant en raison des références à un «critère de nécessité» pour évaluer les mesures réglementaires. Alors que le mandat de l'AGCS concernant l'établissement de nouvelles règles sur la réglementation intérieure prévoit que les prescriptions en matière de certification et de licences ne doivent pas être «plus rigoureuses qu'il n'est nécessaire pour assurer la qualité du service», certains pays s'inquiètent que ce critère puisse restreindre leur capacité à légiférer dans des secteurs comme l'éducation pour répondre à des objectifs politiques nationaux.

Un critère de nécessité imposerait aux gouvernements, en cas de contestation, de prouver que les mesures réglementaires qu'ils ont prises en matière de certifications, d'octroi de licences et de normes techniques ne constituent pas des obstacles inutiles au commerce et sont nécessaires pour atteindre des objectifs politiques qui ne peuvent l'être d'une autre manière moins restrictive pour le commerce. En conséquence, si de telles contestations étaient lancées, les groupes spéciaux de l'OMC chargés du règlement des différends devraient décider si une réglementation est nécessaire et, partant, si elle est «légale» au titre de l'AGCS.

Étrangement, la réglementation intérieure n'a pas été un sujet sensible au sein de l'OMC. Cependant, un responsa-

ble turc du commerce a déclaré à l'IE que la réglementation intérieure est peut-être l'élément «le plus significatif» des négociations, en particulier à la lumière de l'impact à long terme qu'il aura sur les membres.

### Perspectives

La suspension des négociations de l'OMC devrait être accueillie favorablement, affirme le secrétaire général adjoint de l'IE, Elie Jouen.

«Il est clair que si les négociations avaient suivi le calendrier prévu et sur la base des propositions présentées, nous aurions été confrontés à la perspective d'un très mauvais arrangement pour les pays en développement, pour les travailleurs et pour la communauté éducative», a déclaré M. Jouen.

Et d'ajouter que l'IE publiera prochainement un dossier sur l'AGCS afin d'aider

ses affiliés dans leurs efforts de lobbying national au cours des prochains mois. En outre, étant donné que de nombreux pays ont déclaré qu'ils allaient se concentrer sur des négociations bilatérales et régionales en attendant que le processus de Doha redémarre, l'IE encourage ses affiliés à suivre ces négociations commerciales afin de veiller à ce que les services éducatifs ne soient pas compromis.

«Nous ne devons pas interpréter la suspension des négociations comme une occasion de nous croiser les bras», fait remarquer Elie Jouen. «Bien au contraire, nous devons mettre à profit le temps précieux que nous offre la suspension des délais de l'AGCS pour diffuser plus largement et plus efficacement notre message sur les dangers des engagements pris dans le cadre de l'AGCS pour les services éducatifs et sur l'impact négatif que les règles relatives à la réglementation intérieure peuvent avoir.» ■

---

**TRADEDUCATION** a été rédigé par une équipe du Département Education et Emploi de l'IE composée de Elie Jouen et de Monique Fouilhoux, avec l'aide de David Robinson. Pour plus d'informations, veuillez contacter le Secrétariat de l'IE à Bruxelles: Tél.: + 32 2 224 0611; Fax:+32 2 224 0606; Courriel: <mailto:elie.jouen@ei-ie.org>, site Internet : [www.ei-ie.org](http://www.ei-ie.org)